# Macroéconomie 4

# Le marché de la monnaie - La courbe LM

Ce cours vous est proposé par Pr. Jean-Marc Figuet,
Bordeaux School of Economics (UMR CNRS 6060), Université de Bordeaux
et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

## **Exercices**

Attention: ceci est la version corrigée des exercices.

#### 1. Qui créé la monnaie dans cette économie fermée à court terme?

L'Etat offre de la monnaie aux agents économiques. Le modèle fait abstraction de l'existence du système bancaire. La monnaie est produite à coût nul et prend la forme de billets et de pièces (monnaie fiduciaire).

## 2. Quels sont les déterminants de la demande de monnaie selon Keynes?

Le revenu Y et le taux d'intérêt nominal i sont les deux déterminants de la demande de monnaie. La demande est une fonction croissante du revenu et décroissante du taux d'intérêt.

### 3. Pourquoi la pente de la courbe LM est-elle positive?

La pente de la courbe LM  $\frac{l_2}{l_1}$  est positive. Une augmentation du revenu implique une hausse de la demande de monnaie, pour motif de transaction. Les ménages vendent alors des titres dont le prix baisse, ce qui induit une hausse du taux d'intérêt.

## 4. Dans quelle situation, la courbe LM est-elle verticale?

La courbe LM est verticale lorsque la demande de monnaie est insensible au taux d'intérêt. Les agents ne détiennent de la monnaie que pour le motif de transaction. On retrouve la conception classique de la demande de monnaie.



## 5. Quel est l'effet d'une réduction de l'offre de monnaie sur le revenu ?

Une réduction de l'offre de monnaie provoque un déplacement vers la gauche de la courbe LM. En effet, à taux d'intérêt constant, l'offre est plus faible. Le retour à l'équilibre se réalise par une baisse du revenu afin que la demande de monnaie se réduise. Si l'on fait l'hypothèse d'un revenu constant, le taux d'intérêt augmente, ce qui réduit la demande de monnaie pour motif de spéculation et induit un déplacement vers la gauche de la courbe LM.

## Références

Comment citer ce cours?

Macroéconomie 4, Jean-Marc Figuet, AUNEGe (<a href="http://aunege.fr">http://aunege.fr</a>), CC – BY NC ND (<a href="http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/">http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/</a>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<a href="http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/">http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/</a>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.